



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, le 19 mars 2020

Monsieur Alain THIRION
Directeur Général de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75008 Paris Cedex 08

Monsieur le Directeur Général,

Dans le contexte que nous vivons actuellement, nous vous demandons de prendre les dispositions réglementaires afin que les agents des SDIS, pompiers professionnels, volontaires et les personnels administratifs, techniques et spécialisés, s'ils étaient atteints par le Covid 19, la reconnaissance en accident de service soit automatique.

Les agents font preuve d'un engagement sans faille et ils doivent pouvoir être rassurés, ainsi que leurs proches.

La position d'accident de service permettrait, si le Covid 19 atteignait dans une forme aigüe l'agent, de ne pas le laisser lui et sa famille livrés à eux-mêmes.

Sûrs de votre compréhension de notre légitime revendication, veuillez recevoir Monsieur le Directeur Général nos salutations respectueuses.

Pour la CGT des SDIS

Delavoux Sébastien